



CONNAITRE ET MAITRISER LE FEU

Guides et serre-file d'évacuation

Repères

Le 28 avril 2016, la terre a tremblé en Charente-Maritime. Le risque sismique est bien présent dans notre pays et n'est pas à négliger, mais ce n'est pas le seul risque auquel nous pouvons être confrontés. Tempête, émanation d'un gaz毒ique, vague de submersion, panne générale d'électricité, incendie... En tant qu'employeur, vous avez une obligation de sécurité vis-à-vis de vos salariés. Évacuation de l'entreprise, affichage obligatoire des consignes de sécurité...

Référence :
Article R4227-39
du code du travail

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Objectifs

- Savoir reconnaître le signal sonore d'évacuation
- Connaître les règles fondamentales d'une évacuation
- Savoir prendre en charge les occupants d'un bâtiment sinistré
- Savoir faire appliquer les consignes d'évacuation
- Connaître et savoir appliquer les modalités d'un message d'alerte

Programme

Théorie :

- Les causes d'incendie en entreprise
- Les fumées d'incendie
- Les dangers non contrôlables
- Les phénomènes de panique
- Les règles fondamentales de sécurité
- Les différents moyens techniques
- Les rôles des Guides et Serre-files
- La procédure opérationnelle
- Les points de rassemblement
- Le recensement
- L'alarme et l'alerte
- L'organisation interne des secours

Pratique :

- Visite et reconnaissance des moyens de secours
- Recensement des issues de secours
- Contrôle de la bonne vacuité des cheminements d'évacuation

Moyens pédagogiques

- Support de formation sur Power Point et vidéo
- Exercice pratique
- Supports pédagogiques sur l'appli mobile

Evaluation

Un certificat de réalisation est délivré aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation, après évaluation de sa satisfaction et de ses acquis par des mises en situation.

Durée
1 journée de 7 heures

en formation initiale

4 heures

en recyclage

Délais d'accès :
15 jours minimum, sous réserve de disponibilités

Profil(s) stagiaires

Toute personne impliquée dans la sécurité incendie

Pas de prérequis pour cette formation

Formateur

Moniteur Incendie, pompier professionnel

Type de formation

intra-entreprise



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord